

Avis de constitution

SOCIETE « MAYBAK & MAEL GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CNPS, Lot 63, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAYBAK & MAEL GROUP »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Esthétique
- Achat et vente de produits cosmétiques
- Restauration
- Vente, Gestion et Location de véhicules
- Vente de produits bio et de santé
- Fourniture de bureaux et matériels

informatiques

- Toutes activités immobilières
- Toutes activités d'Agence de voyage
- Livraison de colis et de marchandises
- Transit douane
- Prestations diverses
- Commerce Général
- Import/ Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CNPS, Lot 63, Ilot 6

Dirigeant(s) Mme BAKAYOKO MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11614 du 23/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75229/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

